L'OPERATION CARTEL

Jacques Adam

Ce petit groupe de personnes, psychanalystes ou non, réunies pour travailler ensemble avec la même option, celle du discours analytique, est une invention de Jacques Lacan : son terme même, « Cartel », mais surtout sa formalisation et sa promesse d'efficacité, en accord avec les nécessités d'« École », autre terme inédit avancé par Lacan en 1964, en font l'outil le plus spécifique qui soit depuis près de quarante ans pour qui se trouve « travaillé » par la psychanalyse. Accueilli au départ avec curiosité, puis avec intérêt, par la mise au travail qu'il provoquait, il n'est pas sûr cependant qu'on ait su manier l'outil avec clairvoyance pour lui faire rendre tout ce qu'il promettait.

On chercherait en vain l'équivalent dans le corpus freudien, si ce n'est, dans la petite histoire de la psychanalyse, par le constat que les psychanalystes, Freud le premier (*cf.* Les mercredis de Vienne) n'ont jamais négligé l'élaboration collective de leurs réflexions, de leurs recherches et de leurs travaux à partir de leur pratique, mais en leur donnant l'issue d'un enseignement sur le mode du discours universitaire dès les premiers signes d'organisation de la communauté psychanalytique internationale (les divers Instituts de formation).

Tout autre est l'outil cartel proposé par Lacan, condition absolue de la transmission d'un sujet à l'autre de ce que la psychanalyse et son École, s'il en est une, peuvent enseigner. Le cartel a donc maintenant son histoire, une histoire lacanienne, lourde des questions que posent celles de la transmission de la psychanalyse et de la formation des analystes. De ces questions, nous en saisirons brièvement trois, moins pour en faire un bilan que pour réfléchir aux ouvertures et aux conséquences qu'elles impliquent dans la situation actuelle de la psychanalyse.

Le cartel est-il un outil fiable ?

Son efficacité vient de la formalisation que Lacan en a donnée (1975) après n'en avoir proposé l'usage que sur un mode empirique (1964).

D'abord le nombre : trois à cinq personnes, plus une, pour former un cartel, quatre plus une étant « la bonne mesure ». Pourquoi ? Pour rester sans doute au niveau d'un groupe, petit, permettant plus facilement l'échange et pouvant minimiser, croit-on, les effets imaginaires (jamais fiables). Mais là n'est pas l'essentiel, les effets imaginaires entre personnes supposés entraver le travail du groupe sont inévitables (pour Freud, au-delà de deux, il y a groupe), et le souci de Lacan, inspiré des idées de Bion et de la psychiatrie anglaise après la guerre (les groupes sans chef) sera alors surtout, lorsqu'il crée son Ecole, de pousser au Un par Un le travail attendu d'une communauté d'analystes, en résistance à l'effet de colle que l'identification collective induit.

La logique de cette composition à X + 1 du cartel viendra, on le sait, du nœud borroméen, donnant à la plus-une personne du groupe la fonction de faire tenir ensemble ce qui se dénouerait si elle s'en désolidarisait. Cette logique de la solidarité, en somme, donne au plus-un une fonction très privilégiée, assurément, et sur laquelle il a été beaucoup glosé (Journées des cartels de l'École freudienne de Paris, 1975). Son application, cependant, même après la dissolution de son École par Lacan, semble avoir posé bien des problèmes à ceux qui voulaient continuer l'expérience d'École. Combien de cartellisants, en reste avec leur désir de travailler après en avoir fait l'expérience, tout en sentant sa nécessité ! Combien de plus-un égarés dans l'énigmatique fonction d' « infinitude latente » que Lacan lui reconnaissait !

Est-ce la permutation, autre condition du fonctionnement des cartels, qui rebute les membres d'une École qui s'en prévaut ? Lacan n'a pourtant pas ménagé les signes forts que nous pouvions recevoir : instauration du fonctionnement des cartels *avant* celle de la passe ; relance du mouvement d'École sous la forme de cartels (« aux mille ») dès la dissolution.

Serait-ce que le message de garantie de solidarité que la formalisation du plus-un donnait a été étouffé sous les rapports imaginaires de prestance ? Serait-ce que le principe de précaution que le fonctionnement permutatif représentait n'a pas été respecté ? Il en est en tout cas résulté que la lisibilité du rapport de l'individuel au collectif a été brouillée par la prévalence donnée successivement et dans maints groupes analytiques à l'appareil de la passe, au détriment du modeste mais subtil

fonctionnement d'Ecole sur la base des cartels. Il en est aussi parfois résulté qu'on a pu identifier le plus-un du cartel à l'analyste de ce petit groupe, dont la fonction interprétative supposée aurait été d'empêcher les effets de colle au nom du discours analytique. La fonction séparative du signifiant-maître sur lequel viennent se concentrer les idéaux du groupe en la personne du plus-un devrait pourtant suffire à garantir la production d'un Un par Un autre qu'un chacun pour soi dans la chaîne signifiante du travail du cartel. Mais dans le travail d'Ecole, le souci de la nomination de l'A.E par la passe a en quelque sorte supplanté l'accent à mettre sur le trait de responsabilité de chaque-Un du cartel, dans le tourbillon des places, des titres et des fonctions qui est demandé à la disposition institutionnelle.

Lacan voulait qu'on entre dans l'École au titre d'un cartel (et non pas, comme il a pu être essayé, par la passe en demi-teinte). C'est dire sans doute combien il pensait l'outil du cartel fiable, ce que n'ont pas encore vérifié les groupes qui se réclament de son enseignement, en craignant, semble-t-il d'en radicaliser l'expérience et de voir combien il peut être réel que « chacun soit effectivement, et pas simplement imaginairement, ce qui tient le groupe ». (Journées des cartels de l'EFP, 1975).

Comment sert le cartel dans la transmission de la psychanalyse et la formation des analystes ?

Conçu en principe pour contrer au niveau collectif les identifications imaginaires rétives à l'élaboration de savoir que le discours analytique implique, il serait attendu qu'au niveau individuel le cartel permette de reconnaître des effets analogues à ceux dont le discours analytique témoigne : le travail de l'inconscient. Qu'est-il permis d'espérer savoir du « travail en cartel » dans une École de psychanalyse ?

Nous comprenons bien que la question est triviale et ne sature pas tout du problème effectif de ce qu'est un cartel dans une École de psychanalyse. De même ne doit-elle pas plus orienter à parler d'une « École des cartels » que d'une « Ecole de la passe », les deux étant indissociablement axées sur un désir d'Ecole, dialecte institutionnel du problématique mais incontournable désir de savoir.

Passons sur l'holophrase qui a conduit à remplacer le « Jury » que Lacan tolérait, par le syntagme « Cartel de la passe », pour nommer l'Analyste de l'Ecole. Sa composition planifiée ne correspond en rien à l'effet de surprise attendu de la rencontre par choix mutuel des cartellisants, car la surprise est en effet le pivot de cette dynamique du savoir désiré dans un cartel. Sans cet effet, la possible invention de savoir que le témoignage des passeurs active se trouve en quelque sorte confisquée par le devoir survalorisé de décider (ou non) d'une nomination, aux dépends du travail d'élaboration.

Pourtant, si l'École a mission de recueillir les voies par lesquelles les analystes se forment bien selon les lois de l'inconscient, n'a-t-elle pas également le devoir de soutenir le désir de savoir qui est au travail dans un cartel, d'en recueillir et d'en discuter les élaborations. On sait que le produit propre à chacun peut être très inégal, mais l'important n'est-il pas le tourbillon des transferts de travail au service du travail de l'Ecole. On sait aussi que le travail n'a jamais engendré aucun savoir, sauf celui de l'inconscient qui *est* savoir. C'est ce savoir-là dont il est permis d'espérer que le travail du cartel en provoque l'élaboration, sans remplacer bien sûr celui de l'expérience analytique individuelle. Comment le pourrait-il d'ailleurs ? Le travail du cartel s'accoude au savoir textuel, constitué, l'interroge, et le subvertit éventuellement. Et le cartel, n'étant pas lieu de psychodrame, ne permet nulle interprétation mais progrès de l'élaboration.

Cependant, s'il est un discours que le cartel, travaillant, permet de faire circuler dans la communauté d'École, c'est sans doute celui de l'hystérique, au titre de ce que c'est à chaque sujet d'être l'agent de cette interrogation du savoir du maître pour produire autrement du savoir, motif de surprise en retour de celle de la rencontre des savoirs-travaillants du cartel.

Les cartels, on le sait, ont leurs crises de travail, transfert oblige (transfert de travail) à traiter comme tel (comme une crise d'hystérie) : dissolution du cartel, effet zen, tourbillon. C'est ainsi que Lacan a traité la crise de son Ecole, qui n'était bien sûr pas son grand cartel dont il aurait été le plus-un, mais dont l'hystérie collective en somme ne produisait plus l'effet attendu pour réaliser la seule chose à laquelle il a consacré sa vie : en savoir un peu plus sur ce qui fait qu'on devient analyste.

Ne serait-ce pas que les analystes ont minimisé le véritable enjeu du cartel et sa puissance, travail de base qui n'interroge pas seulement le savoir textuel mais aussi bien le désir de l'analyste (les non-analystes travaillant dans un cartel sont à cet égard les meilleurs partenaires) ?

L'avenir du cartel

On pourrait douter parfois que la communauté analytique lacanienne croie encore à la pertinence et à l'efficacité des cartels, comme en témoignerait la routine de leur fonctionnement ou les défiances apparues quant au concept même d'Ecole. Bien des analystes pratiquent et produisent solitairement, peut-être même de plus en plus actuellement, et Lacan n'a d'ailleurs pas renié cette occurrence. Mais bien des groupes aussi recommandent et entretiennent toujours le fonctionnement des cartels dès qu'il s'agit de formation des analystes, de transmission et d'École, et ce, assurément pas simplement pour faire nombre, mais pour rester fidèles à l'enseignement de Lacan. Le « solitairement » n'exclut pas le « solidairement », c'est la fonction même de la pratique analytique.

Les interprétations de l'emploi de l'outil cartel ont pu diverger. Certains, privilégiant la dimension horizontale, en ont espéré la majoration du travail de base pour contrer les effets de hiérarchisation et favoriser le passage du travail solitaire au travail solidaire. D'autres, plus pyramidaux, en ont appelé à l'esprit et à l'effet d'équipe que pourrait produire le travail des analystes en cartel : muni d'un bon *leader* efficace (le plus-un), le cartel, rien qu'en fonctionnant, est alors politiquement interprété comme une machine de guerre voulue par Lacan pour lutter contre le didacticien de type I.P.A et la formation analytique homogénéisée.

Il est vrai qu'il semble y avoir eu de cela dans le projet de Lacan, de rompre absolument avec le seul critère où se repérait avant lui l'analyste, - sur l'identification hiérarchisée d'un analyste à l'autre. Mais c'est plutôt l'invention de la passe qui répondait à ce vœu de savoir comment il y avait « de l'analyste », plutôt que les cartels eux-mêmes. Les cartels, « inventés » avant la passe, étaient là au titre de ce que, dans

une École de psychanalyse, il soit nécessaire de mettre celui qui s'y engage dans des « conditions de critique et de contrôle » au regard de l'École, qui prend ici son poids spécifique. La notion d'École et son rôle sont toujours prévalents.

Mais il y a maintenant plusieurs écoles lacaniennes de psychanalyse. Les conditions de critique et de contrôle sont donc diversifiées selon l'idée que les différents groupes se font de la doctrine d'École. Au moment où se posent dans la société civile des problèmes de réglementation de l'exercice de la psychanalyse, au moment où le monopole du terme de psychanalyste risque de se trouve confisqué par l'une ou par l'autre des associations qui assoit son autorité soit sur son ancienneté et sa notoriété, soit sur son laxisme (mais jamais sur une réflexion théorique de la formation de l'analyste fondée en raison), alors, dès ce moment, il est nécessaire de regarder la dispersion des groupes et des Ecoles sous un autre angle que celui des querelles de clocher. Pas pour viser à une éventuelle et utopique réunification mais au contraire pour prendre acte du Un par Un des Écoles ou des groupes dont le travail est à reconnaître dans la dynamique même où il s'élabore, - au niveau des cartels.

Serait-il utopique de voir un jour régulièrement constitués des cartels formés de membres de différentes écoles ? Un étrange effet de résistance semble s'y être jusqu'ici le plus souvent opposé, d'autant plus étrange que, ni ici ni là, les effets de l'usage de l'outil n'ont été sérieusement colligés, alors que son emploi - encore à interroger au regard de la doctrine d'École, et son mode d'emploi - sûrement à simplifier, sont grosso modo partout les mêmes. Gageons au moins que la surprise serait au rendez-vous, condition essentielle des relances du savoir.

Le cartel a ses raisons que la raison n'ignore pas. Son charme flou pour le novice devient parfois ennui de vieux célibataire. Mais qui mieux qu'une École pourra le rendre agalmatique en en faisant l'élément incontournable de cette « base d'opération contre le malaise dans la civilisation », et l'arme absolue contre le pouvoir du maître ?